1 9 8 9

SIDBEC-DOSCO INC.

90-07347/

Ventes nettes
(en millions de dollars)

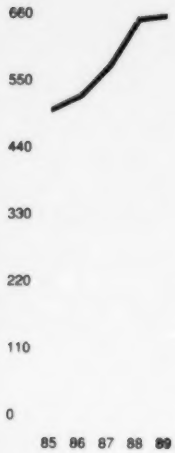

FAITS SAILLANTS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	1989	1988	VARIATIONS (%)
VENTES NETTES	**651 959 $**	646 419 $	+ 0,9 %
BÉNÉFICE AVANT PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES, IMPÔTS ET POSTES EXTRAORDINAIRES	**39 747**	46 341	– 14,2 %
BÉNÉFICE NET	**36 947**	42 641	– 13,4 %
(EN MILLIERS DE DOLLARS)			
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	**33 179 $**	24 916 $	+ 33,2 %
(EN MILLIERS DE TONNES COURTES)			
PRODUCTION D'ACIER PRIMAIRE	**1 505 t**	1 515 t	– 0,7 %
LIVRAISONS DE PRODUITS FINIS, BRAMES ET BILLETTES	**1 365**	1 340	+ 1,9 %
EFFECTIFS MOYENS	**3 350**	3 330	+ 0,6 %

Bénéfices avant postes extraordinaires
(en millions de dollars)

CHRYSLER CANADA LTÉE

L'ACIER QUI ENTRE DANS LA FABRICATION D'UNE VOITURE COMME CELLES QUE NOUS CONSTRUISONS DOIT ÊTRE DE QUALITÉ. NOUS COMPTONS SUR LA FIABILITÉ DU PRODUIT QUE NOUS ACHETONS DE SIDBEC-DOSCO, PARCE QUE LA QUALITÉ DES PRODUITS CHRYSLER EN DÉPEND.

YVES LANDRY
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,
CHRYSLER CANADA LTÉE
WINDSOR (ONTARIO)

Sidbec-Dosco a réalisé en 1989 la deuxième meilleure performance de son histoire. Il s'agit aussi de son quatrième exercice bénéficiaire consécutif. Le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989 a été de 36 947 000 $ en regard d'un bénéfice net de 42 641 000 $ pour l'année 1988.

Les ventes de l'année ont affiché une légère progression de 0,9 % pour atteindre 651 959 000 $. Elles avaient été de 646 419 000 $ l'an dernier. Les livraisons de produits finis et de demi-produits sont passées de 1 340 000 tonnes en 1988 à 1 365 000 tonnes en 1989, ce qui représente une hausse de 1,9 %.

Pour une deuxième année consécutive, les employés se sont vu remettre une part des bénéfices de l'année écoulée. Une somme de 2 800 000 $ leur a été distribuée au début de 1990 en vertu du régime de participation aux bénéfices, ce qui représente une prime moyenne de quelque 800 $ par employé. L'implication de chacun des employés a contribué dans une large mesure aux résultats de l'entreprise.

ENVIRONNEMENT

À la suite de l'engagement exprimé par la direction de l'entreprise dans le rapport annuel de l'an dernier relativement à la protection de l'environnement, plusieurs gestes concrets ont été posés en 1989. On en retrouvera quelques exemples sous la rubrique *Bilan de l'année*.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses en immobilisations effectuées au cours du dernier exercice financier s'élèvent à 33 179 000 $, comparativement à 24 916 000 $ en 1988.

Le projet de modernisation du laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur a débuté en 1989. Sa réalisation devrait être complétée au cours du premier trimestre de 1991.

La construction à Coteau-du-Lac de l'usine de tôles galvanisées de Sorevco, la société en commandite appartenant conjointement à Sidbec-Dosco et Dofasco, a progressé selon l'échéancier prévu. La mise en service de l'usine devrait se faire vers la fin du premier trimestre de 1991.

PLAN STRATÉGIQUE

Au mois de septembre, le Conseil d'administration a approuvé le plan stratégique de la compagnie pour la période 1989-1993. Ce plan stratégique est le fruit d'un travail intensif de la part de la direction et du Conseil d'administration au cours des six mois précédents.

Le plan vise entre autres à utiliser pleinement les capacités des aciéries et à tirer avantage des caractéristiques particulières de l'entreprise, et notamment de sa filière technologique (aciérie électrique utilisant du préréduit), lui permettant d'améliorer constamment sa gamme de produits.

Le programme quinquennal d'investissement s'élève à quelque 250 000 000 $. On y prévoit notamment une augmentation de la capacité de production des tôles laminées à froid. Une partie de l'augmentation de la capacité servira à alimenter la nouvelle usine de tôles galvanisées de Sorevco.

PERSPECTIVES POUR 1990

Après avoir bénéficié d'une conjoncture des plus favorables au cours des deux dernières années, la sidérurgie canadienne aura à affronter des situations plus exigeantes au cours de 1990.

Le ralentissement économique induit par les politiques monétaires restrictives des banques centrales du Canada et des États-Unis se traduira par un affaiblissement de la demande. Ceci touchera particulièrement les produits servant à la fabrication des biens de consommation durables (automobiles, fourgonnettes, appareils électroménagers, etc.). Les ventes de tôles et de barres de qualité spéciale seront touchées par cette baisse de la demande.

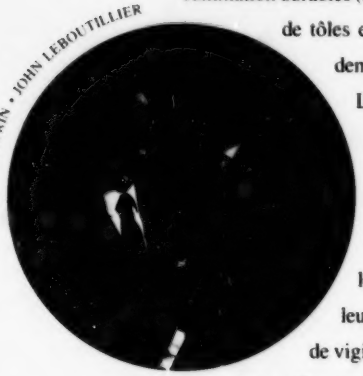

PIERRE LAURIN • JOHN LEBOUTILLIER

Le secteur des dépenses d'investissement devrait poursuivre sa croissance en 1990 et les perspectives de la construction non résidentielle demeurent bonnes. Ceci se répercutera de façon positive chez certains clients de tôles, de barres et profilés et de fil machine.

Comme ce fut le cas au cours des derniers ralentissements économiques, les producteurs étrangers chercheront probablement à écouler au Canada leurs surplus de production. Dans un tel contexte, nous devrons faire preuve de vigilance et nous assurer de ne pas être victimes de concurrence déloyale de la part des producteurs étrangers.

Au cours des derniers mois, les prix des produits sidérurgiques ont enregistré de fortes pressions à la baisse. Plusieurs diminutions des prix de vente sont imputables aux mouvements enregistrés dans le marché américain. L'appréciation de notre devise face au dollar américain a amplifié l'effet de ces baisses de prix et nous prévoyons qu'une remontée partielle des prix de vente se produira un peu plus tard en 1990.

Sidbec-Dosco n'est pas à l'abri de l'impact du ralentissement que connaît le marché sidérurgique et de l'affaissement des marges bénéficiaires. Dans un environnement concurrentiel beaucoup plus difficile, il est à prévoir que les résultats de 1990 seront nettement inférieurs à ceux de 1989.

DIRECTION

M. Jacques Lefebvre est entré en fonction à titre de vice-président, Ingénierie, au mois de mai. M. Jean-Paul Schaack a été promu au poste de vice-président, Planification, le 1er janvier 1990.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée annuelle tenue au mois d'avril, M. Michel Vennat est devenu membre du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration et la direction tiennent à remercier sincèrement tous les employés pour leurs efforts constants, ainsi que les clients et les fournisseurs pour leur appui soutenu tout au long de l'année.

Le président du Conseil
d'administration,

Pierre Laurin

Le président et chef
de la direction,

John LeBoutillier

Montréal, le 13 février 1990

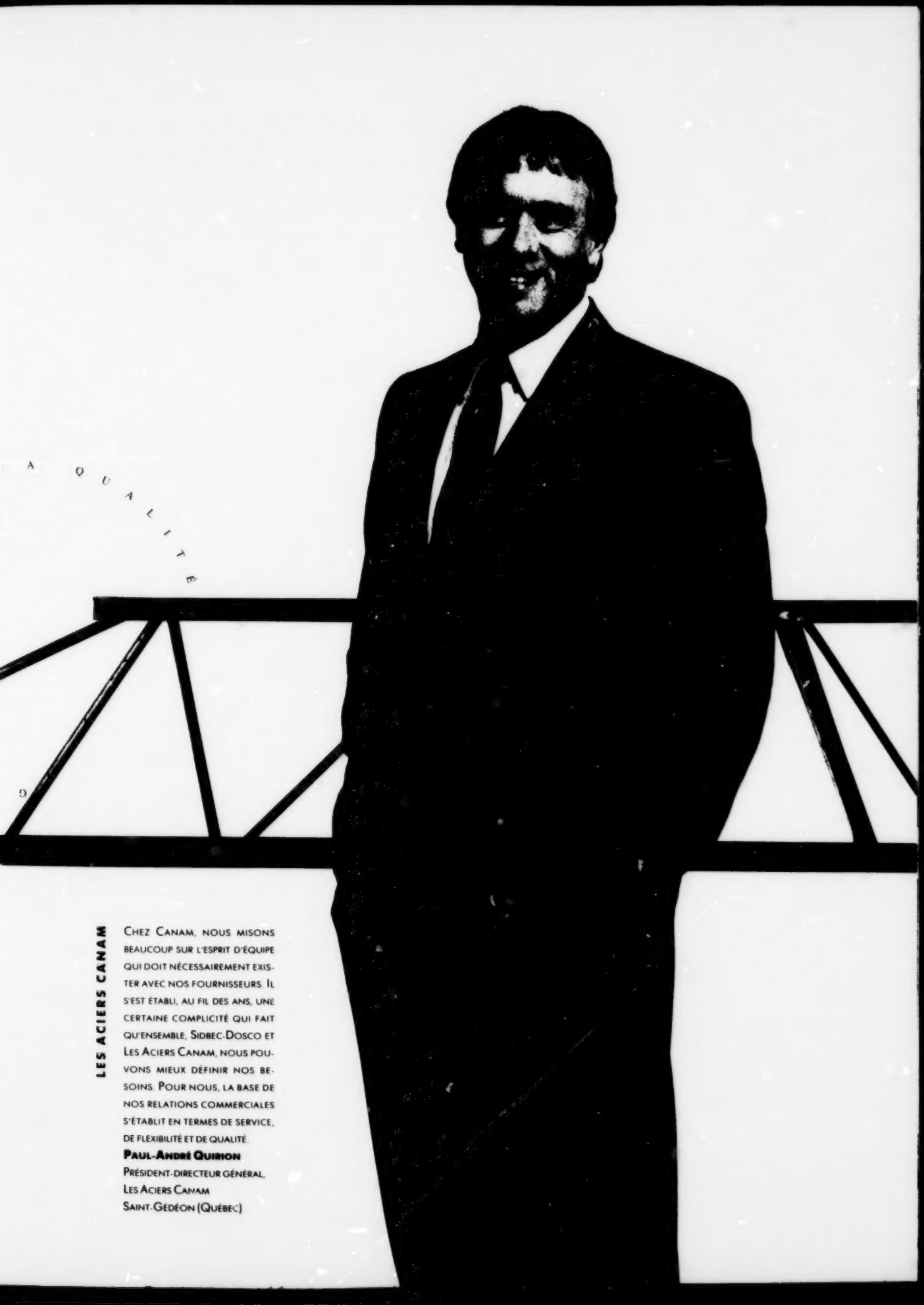

LES ACIERS CANAM

CHEZ CANAM, NOUS MISONS BEAUCOUP SUR L'ESPRIT D'ÉQUIPE QUI DOIT NÉCESSAIREMENT EXISTER AVEC NOS FOURNISSEURS. IL S'EST ÉTABLI, AU FIL DES ANS, UNE CERTAINE COMPLICITÉ QUI FAIT QU'ENSEMBLE, SIDBEC-DOSCO ET LES ACIERS CANAM, NOUS POUVONS MIEUX DÉFINIR NOS BESOINS. POUR NOUS, LA BASE DE NOS RELATIONS COMMERCIALES S'ÉTABLIT EN TERMES DE SERVICE, DE FLEXIBILITÉ ET DE QUALITÉ.

PAUL-ANDRÉ QUIRION
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,
LES ACIERS CANAM
SAINT-GÉDÉON (QUÉBEC)

LES INDUSTRIES L.T.A. INC.

CHEZ L.T.A., NOUS FABRIQUONS DES ACCESSOIRES POUR TOUS GENRES D'ÉCHAFAUDAGES. NOUS ACHETONS DES TUBES EN ACIER DE SIDBEC-DOSCO ET NOUS ATTACHONS BEAUCOUP D'IMPORTANCE À LA QUALITÉ DU PRODUIT QUI NOUS EST LIVRÉ. COMME LES PRODUITS QUE NOUS VENDONS SONT DIRECTEMENT RELIÉS À LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS, L'ACIER QUE NOUS ACHETONS DOIT ÊTRE DE PREMIÈRE QUALITÉ.

ROBERT LEBOEUF
PRÉSIDENT,
LES INDUSTRIES L.T.A. INC.
MONTRÉAL (QUÉBEC)

MARCHÉS

La performance de l'économie canadienne a été nettement moins bonne en 1989 qu'en 1988 puisque le taux de croissance du PIB a été inférieur à 3 % comparativement à 5 % l'année précédente. Ce ralentissement de la croissance s'est répercuté sur l'ensemble des marchés sidérurgiques, aussi bien ceux qui dépendent des dépenses de consommation que ceux qui sont liés aux dépenses d'investissement. Globalement, la consommation apparente de produits d'acier au Canada a chuté de près de 5 % entre 1988 et 1989, les réductions les plus importantes ayant eu lieu au cours du second semestre.

En dépit des fortes pressions exercées aux États-Unis, le Canada n'a pas été inclus dans la liste de pays devant faire l'objet d'un accord de limitation volontaire des exportations d'acier dans ce pays. Les producteurs canadiens y voient la reconnaissance par les autorités américaines de la retenue et de la discipline dont ils ont fait volontairement preuve au cours des dernières années dans la conduite de leurs affaires aux États-Unis. En fait, les exportations canadiennes de produits sidérurgiques vers les États-Unis ont diminué de 7,2 % entre 1988 et 1989 (données des trois premiers trimestres seulement). En revanche, les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de 5,8 % pour la même période. Alors qu'elles représentaient traditionnellement 5 % de la consommation apparente canadienne, elles sont passées à 7,3 % de la consommation en 1988 et à 8,8 % pour le troisième trimestre de 1989. Autrement dit, la part du marché canadien que détiennent les producteurs américains a quasiment doublé au cours des dernières années. Cette double tendance – chute des exportations canadiennes vers les États-Unis et augmentation des importations en provenance de ce pays – ne peut qu'être exacerbée par l'évolution récente du taux de change entre les dollars canadien et américain.

Dans ce contexte d'affaiblissement de la demande à l'échelle du continent, Sidbec-Dosco a réussi à augmenter légèrement le niveau total de ses livraisons grâce au développement de nouveaux marchés et à l'exportation de produits finis et de demi-produits vers des destinations outre-mer.

À quelques exceptions près, les prix des produits n'ont pas fait l'objet d'augmentations. En revanche, des réductions sélectives ont dû être mises en vigueur au deuxième semestre afin de pouvoir soutenir la concurrence des producteurs américains pour certains produits. Globalement, le chiffre d'affaires a augmenté de 0,9 %, entre 1988 et 1989, et les livraisons ont progressé de 1,9 %.

Les livraisons du secteur des tôles ont affiché un léger recul par rapport à 1988, les produits les plus touchés par le ralentissement économique ayant été les tôles laminées à chaud noires et décapées. Par ailleurs, le rodage du four poussant au laminoir à chaud, modernisé à la fin de l'année 1988, a quelque peu perturbé les opérations de ce secteur en cours d'année.

Des programmes de commercialisation spécifiquement conçus pour réduire l'importance croissante que tenaient les importations dans le marché des tubes au Canada ont été mis en application. Ces programmes ont permis de maintenir les livraisons à un niveau comparable à celui de l'année précédente, mais ont nécessité certaines concessions de prix.

ROCKWELL INTERNATIONAL

NOUS NOUS APPROVISIONNONS AUPRÈS DE SIDBEC-DOSCO EN ACIERS SPÉCIAUX POUR LA FABRICATION DE PIÈCES MÉCANIQUES FORGÉES DESTINÉES EN GRANDE PARTIE À L'INDUSTRIE AUTOMOBILE. EN RAISON DE L'UTILISATION MÊME DES PIÈCES FABRIQUÉES PAR ROCKWELL, IL FAUT NOUS ASSURER QUE L'ACIER SOIT D'UNE TRÈS GRANDE FIABILITÉ.

LÉO PARENT
DIRECTEUR DE L'USINE,
ROCKWELL INTERNATIONAL
CHATHAM (ONTARIO)

Production et livraisons
(en millions de tonnes courtes)

Le secteur des barres et profilés est celui qui a le moins souffert de la conjoncture et le seul dont les livraisons ont progressé de façon marquée. En dépit d'une réduction de la croissance des investissements dans la construction non résidentielle (4 % en 1989, comparativement à 12 % en 1988), la demande d'acier d'armature est demeurée ferme tout au long de l'année. Le programme de développement du marché des barres de qualité spéciale s'est poursuivi avec succès et une augmentation importante des livraisons a été enregistrée. En 1989, Sidbec-Dosco est devenue fournisseur agréé de Ford selon leur nouvelle norme régissant les produits sidérurgiques fabriqués avec le procédé de coulée continue.

Les livraisons de fil machine ont été en nette progression par rapport à 1988. Cependant, la nature très concurrentielle de ce segment de marché et l'impact défavorable des augmentations de taux de change sur les ventes aux États-Unis ont entraîné une réduction du prix moyen de vente.

La consommation apparente de produits tréfilés a connu une baisse importante en 1989 et l'activité des deux tréfileries de Sidbec-Dosco a été réduite dans des proportions comparables. Réussir dans ce segment de marché où les sidérurgies doivent entrer en concurrence avec des producteurs indépendants aux structures de coûts moins lourdes est devenu particulièrement difficile. L'industrie a d'ailleurs connu des restructurations importantes en 1989 tant au Canada qu'aux États-Unis et devra vraisemblablement en vivre d'autres au cours des années à venir.

QUALITÉ

Si le concept de la qualité totale a constitué un facteur important de succès dans l'industrie sidérurgique au cours de la décennie qui s'achève, il ne fait aucun doute qu'il sera un facteur de survie pour celle qui s'annonce.

Consciente de cette réalité, Sidbec-Dosco s'est engagée il y a déjà deux ans dans un programme de gestion totale de la qualité. Au cours de 1989, les démarches amorcées antérieurement ont été poursuivies et amplifiées afin que cette notion devienne une dimension intégrante de la culture d'entreprise.

Les sessions de sensibilisation à la gestion totale de la qualité auxquelles avaient été exposés tous les cadres et une partie du personnel administratif en 1988 ont été généralisées à l'ensemble du personnel non syndiqué et un comité de pilotage constitué de représentants patronaux et syndicaux a été mis sur pied pour établir la démarche qui sera utilisée en 1990 pour assurer l'adhésion des employés horaires au concept de la qualité totale.

En 1989, l'usine de réduction et Sidbec-Feruni ont été intégrées au programme d'assurance de la qualité basé sur la norme ACNOR Z299-85, ce qui complète le programme d'entreprise. Dans le même contexte, plusieurs fournisseurs importants des aciéries ont fait l'objet d'un audit externe.

L'utilisation de techniques statistiques comme outil d'évaluation et de contrôle de la fabrication a encore été élargie en 1989, mais à un rythme plus lent qu'on l'avait prévu initialement.

Sur le plan plus pratique de l'amélioration des outils et des procédures opérationnelles, on doit signaler l'achat et l'installation d'une machine à traction de dernière génération permettant d'évaluer les propriétés mécaniques des tôles de façon précise et rapide, la mise en place de méthodes assurant la fiabilité de la qualité des billettes destinées à la fabrication de barres de qualité spéciale et permettant, de façon plus générale, un meilleur suivi de toutes les billettes fabriquées à l'aciérie de Contrecoeur.

En dépit de tous les efforts déployés, l'entreprise n'a pas atteint les normes, certes élevées, qu'elle s'était fixées en termes de degré de satisfaction de ses clients, l'objectif ultime de la démarche évoquée plus tôt, et l'amélioration du service à la clientèle figure au haut de la liste des priorités pour l'année 1990.

Productivité
(en tonnes livrées par employé par an)

EXPLOITATION

Le niveau élevé des livraisons a permis de maintenir la majorité des usines à leur pleine capacité de production. En fait, des records de production ont été établis à l'aciérie de Montréal, au laminoir à chaud et au laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur ainsi qu'au laminoir de Longueuil.

Nombre moyen d'employés

La production d'acier primaire s'est maintenue à un niveau pratiquement identique à celui enregistré l'année précédente. Tout comme en 1988, la production d'acier primaire a excédé les besoins des laminoirs et des ventes de brames et de billettes ont été réalisées.

Au cours de l'année, l'entreprise a consacré un peu plus de 33 000 000 $ au maintien et à l'amélioration de ses installations. Le module II de l'usine de réduction a fait l'objet d'une réfection et d'un regarnissage au cours de l'automne. Le regarnissage d'une unité de réduction directe est une opération tout à fait comparable aux réfections majeures de hauts-fourneaux que doivent réaliser périodiquement les sidérurgies intégrées. Le projet a été réalisé dans les délais et selon le budget prévus. Les difficultés qui ont surgi au redémarrage ont été pleinement solutionnées en décembre et n'ont touché en rien la qualité des produits fabriqués compte tenu du degré de flexibilité qu'a Sidbec-Dosco dans l'utilisation de ses matières premières, boulettes réduites et ferrailles.

Le nouveau système de contrôle automatique des vitesses du laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur, installé au cours des dernières semaines de 1988, a été démarré avec rapidité et succès au début de 1989. Les objectifs d'amélioration qui avaient été fixés en termes de qualité, productivité et rendement métallique ont été atteints dès la fin du premier trimestre de 1989. Le projet de modernisation au train à fil machine sur ce même laminoir a subi quelques retards. Son démarrage est maintenant prévu pour le début de l'année 1991.

Plusieurs projets de moindre envergure financière visant à améliorer la qualité des produits, à fournir de meilleures conditions de travail ou encore à protéger l'environnement ont été réalisés. Ils sont décrits de façon plus spécifique dans les sections pertinentes.

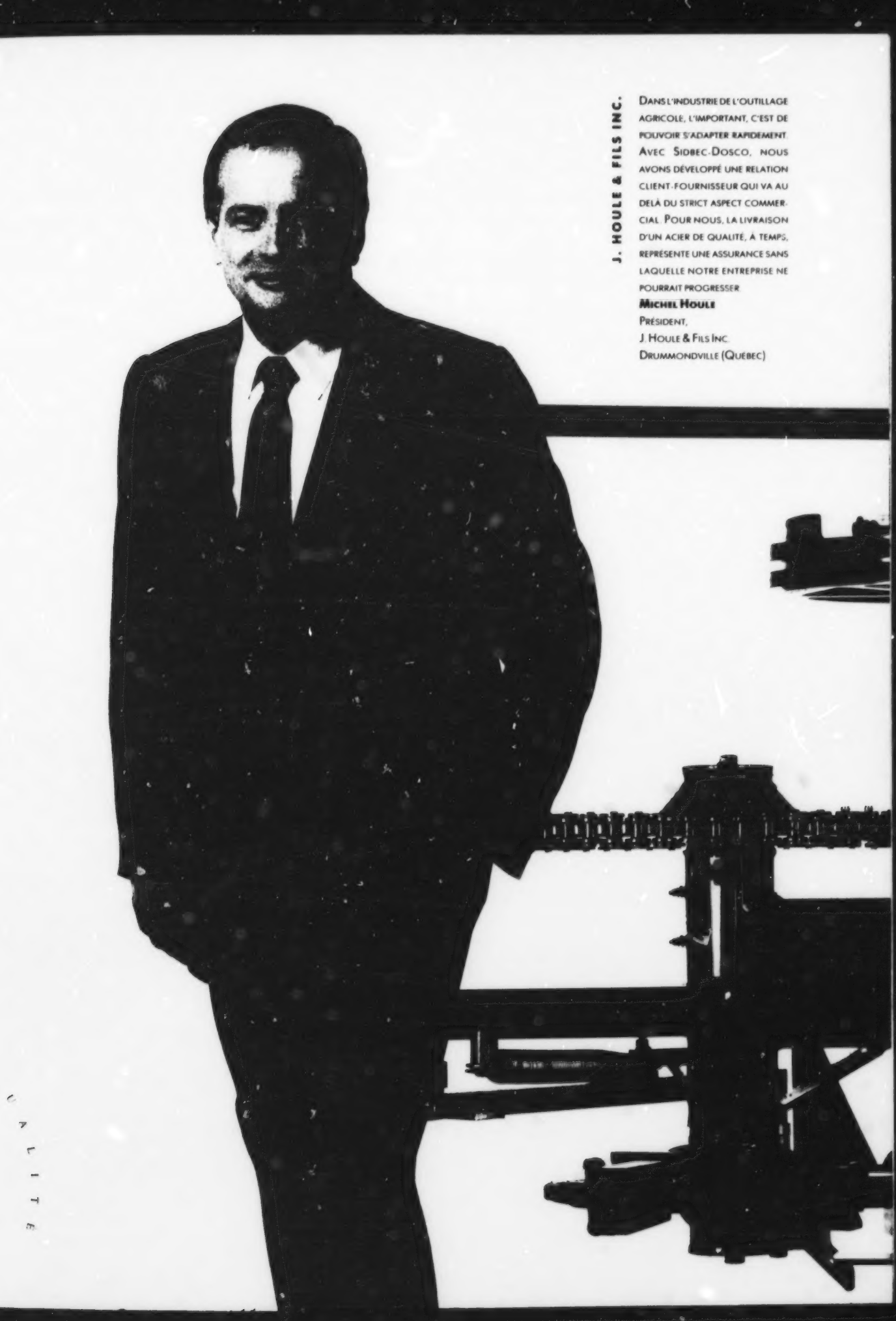

J. HOULE & FILS INC.

DANS L'INDUSTRIE DE L'OUTILLAGE AGRICOLE, L'IMPORTANT, C'EST DE POUVOIR S'ADAPTER RAPIDEMENT. AVEC SIDBEC-DOSCO, NOUS AVONS DÉVELOPPÉ UNE RELATION CLIENT-FOURNISSEUR QUI VA AU DELÀ DU STRICT ASPECT COMMERCIAL. POUR NOUS, LA LIVRAISON D'UN ACIER DE QUALITÉ, À TEMPS, REPRÉSENTE UNE ASSURANCE SANS LAQUELLE NOTRE ENTREPRISE NE POURRAIT PROGRESSER.

MICHEL HOULE
PRÉSIDENT,
J. HOULE & FILS INC.
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC)

CARI-ALL INC.
SIDBEC-DOSCO M'A TOUJOURS DONNE UN EXCELLENT SERVICE ET LE PRODUIT QUE L'ON ME LIVRE EST DE TRES BONNE QUALITE. C'EST UNE ASSOCIATION D'AFFAIRES QUI DURE DEPUIS DEJA QUATORZE ANS. CARI-ALL A PROGRESSE AU COURS DES ANNEES, IL FAUT LE DIRE, UN PEU GRACE A LA CONFIANCE QUE SIDBEC-DOSCO A TEMOIGNEE ENVERS NOTRE ENTREPRISE
TONY TRUSIANO
PRESIDENT,
CARI-ALL INC.
MONTREAL (QUEBEC)

SANTÉ ET SÉCURITÉ

On estime qu'environ 10 % des montants investis en 1989 étaient destinés, directement ou indirectement, à améliorer les conditions de travail et assurer la santé et la sécurité des employés. On citera, par exemple, les projets d'amélioration ou de rénovation des vestiaires ou cantines à la tuberie de Montréal, au laminoir de Longueuil et au laminoir à froid de Contrecoeur, les projets d'assainissement de l'air ambiant, comme le système de captage des fumées installé à la coulée continue de billettes à Contrecoeur et le système de captage des poussières à la tréfilerie de Montréal, et finalement les projets de réduction du bruit comme celui implanté à la tuberie de Montréal.

Les programmes de sensibilisation et de formation démarrés au cours des années précédentes ont été poursuivis. Cependant, alors que le taux de fréquence des accidents de travail avait chuté de façon appréciable en 1988, aucune amélioration n'a été enregistrée en 1989.

ENVIRONNEMENT

Les accidents écologiques qui ont touché le Québec en 1988 et les incidents dont Sidbec-Dosco avait elle-même été victime durant cette année ont remis en évidence la responsabilité qu'a toute entreprise envers la collectivité en matière de protection de l'environnement. Sidbec-Dosco entend s'acquitter pleinement de ses obligations et a posé en 1989 un certain nombre de gestes concrets qui le démontrent.

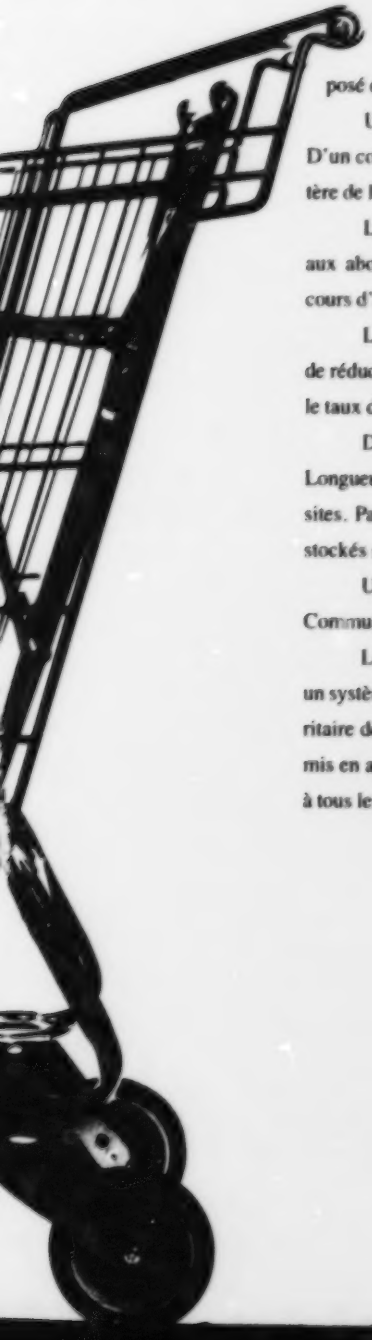

Un plan global d'assainissement des eaux du complexe de Contrecoeur a été élaboré. D'un coût total d'environ 11 500 000 $, ce programme quinquennal a été présenté au ministère de l'Environnement du Québec et devrait faire l'objet d'un protocole d'entente en 1990.

L'implantation d'un réseau de stations d'échantillonnage de l'air à l'intérieur et aux abords du complexe de Contrecoeur, un projet amorcé en 1988, a été complétée en cours d'année.

La modification ou le remplacement de certains systèmes de dépoussiérage de l'usine de réduction ont été réalisés lors de la réfection du module II. À la suite de ces améliorations, le taux de récupération des poussières de l'usine a été augmenté de près de 50 %.

Des sites réglementaires pour l'entreposage des BPC ont été installés à l'usine de Longueuil et à Sidbec-Feruni. Toutes les usines de l'entreprise disposent maintenant de tels sites. Par ailleurs, un programme régissant l'élimination graduelle des produits actuellement stockés sur ces sites a été adopté.

Un nouveau système de traitement des eaux usées conforme aux normes de la Communauté urbaine de Montréal a été installé à la tréfilerie de Montréal.

Le SIMDUT (Système d'information pour les matières dangereuses utilisées au travail), un système préconisé par les gouvernements fédéral et provincial pour assurer la gestion sécuritaire de l'entrée et de la circulation des matières dangereuses dans un lieu de travail, a été mis en application en cours d'année. Une formation appropriée a été dispensée à tous les employés.

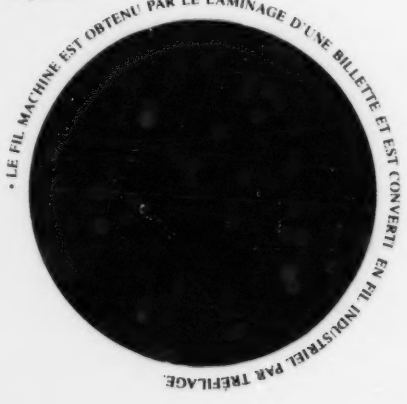

FIL ET CÂBLE ALCAN

MAINTENIR NOTRE COMPÉTITIVITÉ EN AMÉLIORANT CONSTAMMENT NOTRE QUALITÉ: TEL EST LE DÉFI QUE FIL ET CÂBLE ALCAN DOIT RELEVER JOUR APRÈS JOUR. POUR NOUS, IL EST PRIMORDIAL QUE LE FIL D'ACIER QUE NOUS NOUS PROCURONS AUPRÈS DE NOTRE FOURNISSEUR, SIDBEC-DOSCO, SOIT DE QUALITÉ, PARCE QUE CELLE DE NOTRE PRODUIT EN DÉPEND

NORMAND VACHON
DIRECTEUR DE L'USINE,
FIL ET CÂBLE ALCAN
SAINT-AUGUSTIN (QUÉBEC)

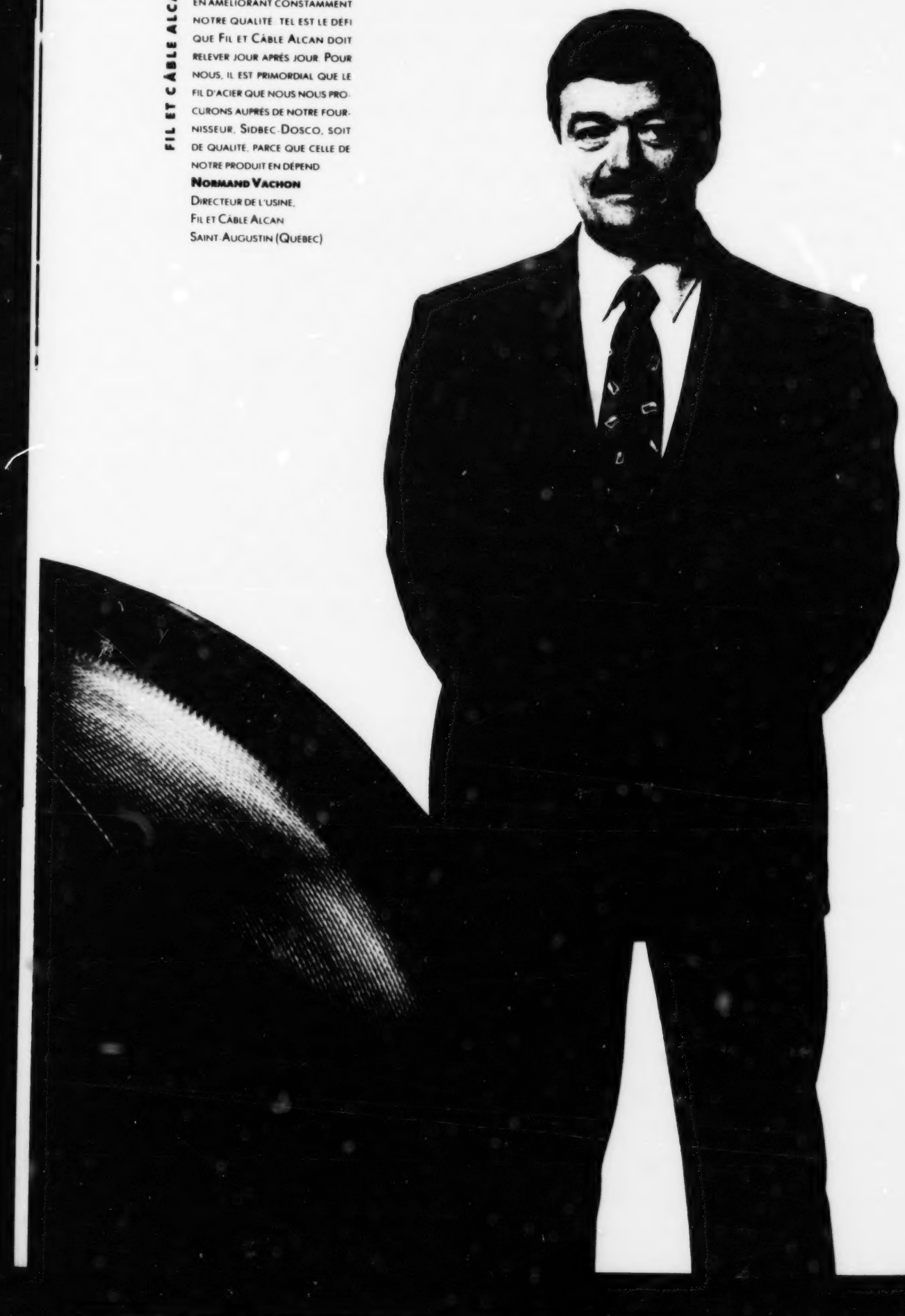

Achats de matières premières
(en millions de tonnes courtes)

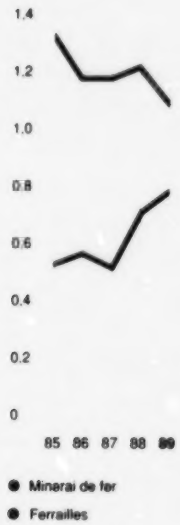

MATIÈRES PREMIÈRES ET ÉNERGIE

Les achats totaux de matières premières – minerai et ferrailles – en 1989 ont été fort comparables en volume à ceux réalisés en 1988. L'arrêt de l'usine de réduction pendant quelques semaines lors de sa réfection a impliqué une légère réduction de la consommation de minerai compensée par une augmentation équivalente des achats de ferrailles.

En revanche, le coût total des approvisionnements a fortement augmenté en 1989. En effet, le prix des boulettes d'oxyde de fer a fait l'objet d'augmentations se situant entre 17 % et 21 %, selon les fournisseurs, et les coûts de transport maritime du minerai ont augmenté de façon substantielle. Quant aux ferrailles, leur prix s'est maintenu à des niveaux comparables ou même supérieurs à ceux déjà élevés de 1988 pour la première moitié de l'année. Les réductions qui ont eu lieu au cours du deuxième semestre semblent se poursuivre en 1990.

Les prix des ferro-alliages qui avaient déjà fait l'objet de majorations importantes en 1988 ont augmenté, en moyenne, de plus de 30 % en 1989. Comme pour les ferrailles, la tendance en fin d'année était à la baisse.

La facture énergétique pour 1989 s'est élevée à 79 000 000 $. L'entreprise a continué de bénéficier des retombées favorables résultant de la déréglementation des prix du gaz naturel.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs moyens de l'entreprise en 1989 se sont maintenus à un niveau comparable à celui de 1988.

Pour une deuxième année consécutive, les employés de Sidbec-Dosco ont bénéficié du régime de participation aux bénéfices instauré en 1988. Aux termes de ce régime, une somme de 2 800 000 $ leur a été versée, ce qui représente en moyenne quelque 800 $ par employé.

Une emphase toute particulière a été mise cette année sur la formation et la mobilisation de tous les employés, que ce soit en matière de qualité, de santé et sécurité ou de protection de l'environnement. À ce titre, l'utilisation de techniques participatives a été introduite dans plusieurs usines et une quinzaine de projets utilisant les méthodes communément connues sous le nom de SMED ou CEDAC ont été réalisés avec succès.

Afin d'assurer le plein ralliement des employés aux objectifs de l'entreprise, un programme pour l'établissement annuel d'un ensemble complet de priorités au niveau de chaque usine ou service a été mis sur pied. Le système d'évaluation de rendement des cadres et employés administratifs repose maintenant sur le degré de réalisation de ces mêmes objectifs.

Divers programmes visant à améliorer le bien-être général des employés ont été instaurés ou élargis. On citera, entre autres, un programme d'aide aux employés victimes d'alcoolisme ou de toxicomanie et un programme d'entreprise avantageux pour l'assurance des automobiles et des résidences. Il a en outre été décidé de reconnaître beaucoup plus formellement la contribution des employés comptant vingt-cinq ans de service dans l'entreprise. Soixante-dix-huit employés ont ainsi été honorés en 1989.

Quelque 50 employés ont été touchés, directement ou indirectement, par la politique de dons et commandites qui avait été revue en 1988 afin d'encourager le bénévolat des employés dans des activités communautaires.

SIDBEC-DOSCO

SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

Le 31 mars 1989, les conseils d'administration de Sidbec-Dosco et Dofasco ont donné leur approbation finale au projet de ligne de galvanisation que les deux sociétés doivent construire conjointement dans le parc industriel de Coteau-du-Lac, à 50 kilomètres à l'ouest de Montréal. La nouvelle société en commandite, Sorevco, a été mise sur pied au mois d'avril et son président, M. Jack Nadeau, est entré en fonction au mois de mai. Le 15 septembre, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, inaugurait officiellement le chantier. La mise en service de la nouvelle usine devrait avoir lieu à la fin du premier trimestre de 1991.

Les résultats de Tubes Delta, société en commandite, ont été décevants en 1989. La nette détérioration par rapport à 1988 s'explique par une réduction des volumes transformés pour les deux partenaires et par des difficultés opérationnelles résultant principalement de la mise en service d'une deuxième ligne de production.

REVUE FINANCIÈRE

Les ventes de l'année 1989 s'élèvent à 651 959 000 $, comparativement à 646 419 000 $ en 1988, soit une amélioration de 0,9 %.

Les livraisons de produits finis et de demi-produits ont progressé de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Le mix de produits était cependant moins favorable qu'en 1988 en raison d'une plus grande proportion de livraisons exportées vers des destinations outre-mer.

L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 36 947 000 $, comparativement à 42 641 000 $ en 1988. La diminution du bénéfice est principalement attribuable à l'augmentation du prix des principaux facteurs de production combinée à une quasi-stagnation des prix de vente et à la détérioration du mix de produits évoquée plus tôt. En revanche, les améliorations d'efficacité opérationnelle, un choix judicieux de matières premières et l'impact favorable de la déréglementation du coût du gaz naturel ont permis de limiter les conséquences négatives d'une conjoncture moins favorable qu'en 1988. Il faut aussi mentionner une réduction appréciable des charges financières résultant de la conversion, à la fin de 1988, d'un prêt de l'actionnaire en capital-actions. On sait que cette mesure avait été prise afin de doter l'entreprise d'une structure financière plus comparable à celle de ses concurrents.

L'augmentation importante des frais de vente et d'administration, qui sont passés de 15 579 000 $ en 1988 à 17 412 000 $ en 1989, est entièrement attribuable à l'augmentation de la provision pour créances douteuses.

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 33 179 000 $ pour l'exercice. De ce montant, quelque 11 000 000 $ sont attribuables au projet de réfection du module II de l'usine de réduction et environ 4 200 000 $ à la finalisation du projet de contrôle automatique des vitesses et au démarrage du projet de modernisation au laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur.

Sorevco, société en commandite, a fait l'objet d'un placement initial de 2 000 000 $ en cours d'année.

Investissements
(en millions de dollars)

LA QUALITÉ TOTALE VA BIEN AU DELÀ DU PRODUIT. CELA COMPREND AUSSI DES RÉPONSES PROMPTES ET UN EXCELLENT SERVICE À LA CLIENTÈLE. POUR MOI, LA QUALITÉ EST UN SOUCI CONSTANT DANS LA PROFESSION D'INGÉNIEURE QUE J'EXERCE AU COMPLEXE DE MONTRÉAL.
KIEU NGUYEN
INGÉNIEURE EN MÉTALLURGIE,
COMPLEXE DE MONTRÉAL,
SIDBEC-DOSCO INC.
SIDBEC-DOSCO INC.
LA QUALITÉ TOTALE VA BIEN AU DELÀ DU PRODUIT

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION 19

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS 19

BILAN CONSOLIDÉ 20

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 22

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS 22

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE 23

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 24

RAPPORT DE LA DIRECTION

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil d'administration de Sidbec-Dosco Inc. a délégué la préparation des états financiers à ses dirigeants.

Après vérification par une firme de comptables agréés, les états ont été soumis au Conseil qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification qu'il avait dûment constitué et mandaté.

De l'avis des soussignés, les états financiers ont été préparés consciencieusement en appliquant de façon constante et prudente les principes comptables généralement reconnus, notamment ceux énoncés aux notes qui accompagnent les états, et en utilisant toutes les informations disponibles au moment de la dernière révision.

Le vice-président, Finances
et Administration, et trésorier,

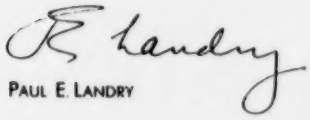

Paul E. Landry

Le président
et chef de la direction,

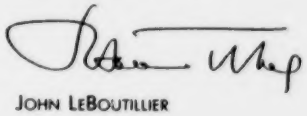

John LeBoutillier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire de
Sidbec-Dosco Inc.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Sidbec-Dosco Inc. au 31 décembre 1989, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1989, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Comptables agréés

Montréal
Le 24 janvier 1990

BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	1989	1988
ACTIF À COURT TERME		
COMPTES CLIENTS (NOTE 4)	**66 225 $**	68 136 $
STOCKS (NOTES 1 ET 4)	**177 478**	176 149
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	**298**	242
	244 001	244 527
PLACEMENTS		
SOCIÉTÉS EN COMMANDITE (NOTE 2)	**4 260**	2 166
IMMOBILISATIONS (NOTES 3 ET 6)		
COÛT	**607 168**	575 765
AMORTISSEMENT CUMULÉ	**339 950**	312 898
	267 218	262 867
AUTRE ACTIF	**1 790**	2 534
	517 269 $	512 094 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

MONTRÉAL, LE 13 FÉVRIER 1990

PASSIF

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	1989	1988
PASSIF À COURT TERME		
DÉCOUVERT ET EMPRUNTS BANCAIRES (NOTE 4)	**19 730 $**	38 582 $
COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS	**78 444**	78 665
RÉGIME DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES (NOTE 5)	**2 800**	3 700
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME ET SUR LES EMPRUNTS À LA COMPAGNIE MÈRE (NOTES 6 ET 7)	**11 043**	10 887
	112 017	131 834
DETTE À LONG TERME (NOTE 6)	**28 775**	30 688
EMPRUNTS À LA COMPAGNIE MÈRE (NOTE 7)	**61 500**	71 377
AUTRE PASSIF	**2 302**	2 467

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

CAPITAL-ACTIONS (NOTE 8)	**233 087**	233 087
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (NOTE 9)	**79 588**	42 641
	312 675	275 728
	517 269 $	512 094 $

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	1989	1988
VENTES NETTES	**651 959 $**	646 419 $
DÉPENSES		
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT Y AFFÉRENT	**550 513**	530 787
FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION	**17 412**	15 579
INTÉRÊTS SUR LE PASSIF À LONG TERME (NOTES 6 ET 7)	**10 230**	18 921
AUTRES INTÉRÊTS	**5 778**	6 970
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	**28 194**	28 202
	612 127	600 459
	39 832	45 960
QUOTE-PART (DE LA PERTE NETTE) DU BÉNÉFICE NET D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	**(85)**	381
BÉNÉFICE AVANT LE RÉGIME DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES	**39 747**	46 341
RÉGIME DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES (NOTE 5)	**2 800**	3 700
BÉNÉFICE NET	**36 947 $**	42 641 $

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	1989	1988
SOLDE AU DÉBUT	**42 641 $**	(95 987)$
VIREMENT DU SURPLUS D'APPORT (NOTE 9)	**–**	95 987
	42 641	–
BÉNÉFICE NET	**36 947**	42 641
SOLDE À LA FIN	**79 588 $**	42 641 $

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	1989	1988
EXPLOITATION		
BÉNÉFICE NET	**36 947 $**	42 641 $
ÉLÉMENTS HORS CAISSE :		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	**28 194**	28 202
PERTE (GAIN) SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	**353**	(450)
QUOTE-PART DE LA PERTE NETTE (DU BÉNÉFICE NET) D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	**85**	(381)
VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT	**(595)**	(22 964)
	64 984	47 048
FINANCEMENT		
DETTE À LONG TERME	**–**	7 325
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME	**(1 757)**	(1 270)
EMPRUNTS À LA COMPAGNIE MÈRE	**(9 877)**	(82 886)
VARIATION DU POSTE AUTRE PASSIF	**(165)**	(478)
ÉMISSION DE CAPITAL-ACTIONS	**–**	81 560
RÉDUCTION DU CAPITAL-ACTIONS	**–**	(95 987)
SURPLUS D'APPORT	**–**	95 987
	(11 799)	4 251
INVESTISSEMENT		
PLACEMENT DANS LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE	**(2 179)**	492
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	**(33 179)**	(24 916)
PRODUIT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	**281**	965
VARIATION DU POSTE AUTRE ACTIF	**744**	(59)
	(34 333)	(23 518)
DIMINUTION DU DÉCOUVERT ET DES EMPRUNTS BANCAIRES	**(18 852)**	(27 781)
DÉCOUVERT ET EMPRUNTS BANCAIRES AU DÉBUT	**38 582**	66 363
DÉCOUVERT ET EMPRUNTS BANCAIRES À LA FIN	**19 730 $**	38 582 $

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1989

STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA COMPAGNIE EST CONSTITUÉE SELON LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS. ELLE EXPLOITE DES COMPLEXES SIDÉRURGIQUES.

CONVENTIONS COMPTABLES

PRINCIPE DE CONSOLIDATION :

LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS COMPRENNENT LES COMPTES DE LA COMPAGNIE ET DE TOUTES SES FILIALES.

STOCKS :

LES PRODUITS EN COURS ET LES PRODUITS FINIS SONT ÉVALUÉS AU MOINDRE DU COÛT ET DE LA VALEUR DE RÉALISATION NETTE, LE COÛT ÉTANT DÉTERMINÉ SELON LA MÉTHODE DU COÛT MOYEN.

LES MATIÈRES PREMIÈRES SONT ÉVALUÉES AU MOINDRE DU COÛT, DU COÛT DE REMPLACEMENT ET DE LA VALEUR DE RÉALISATION NETTE, LE COÛT ÉTANT DÉTERMINÉ SELON LA MÉTHODE DE L'ÉPUISEMENT SUCCESSIF.

LES FOURNITURES SONT ÉVALUÉES AU MOINDRE DU COÛT ET DU COÛT DE REMPLACEMENT, LE COÛT ÉTANT DÉTERMINÉ SELON LA MÉTHODE DU COÛT MOYEN.

PLACEMENTS DANS LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE :

LES PLACEMENTS DANS LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE SONT COMPTABILISÉS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION.

IMMOBILISATIONS :

LES IMMOBILISATIONS SONT PRÉSENTÉES À LEUR COÛT D'ORIGINE ET SONT AMORTIES EN FONCTION DE LEUR DURÉE PROBABLE D'UTILISATION SELON LA MÉTHODE DE L'AMORTISSEMENT LINÉAIRE AUX TAUX ANNUELS SUIVANTS :

AMÉNAGEMENT DES TERRAINS	4 %
BÂTIMENTS	2½ % À 10 %
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4 % À 20 %
MATÉRIEL ROULANT	4 % À 25 %
MOBILIER ET AGENCEMENTS	7 % À 20 %
AUTRES	5 % À 8 %

CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

RÉGIMES DE RETRAITE :

LES COÛTS DES RÉGIMES DE RETRAITE SONT ÉTABLIS PÉRIODIQUEMENT PAR DES ACTUAIRES INDÉPENDANTS. LA CHARGE DE RETRAITE, ÉTABLIE SUR LA BASE DES HYPOTHÈSES ÉMISES PAR LA DIRECTION, EST IMPUTÉE AUX OPÉRATIONS ANNUELLEMENT ET COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- LE COÛT DES PRESTATIONS DE RETRAITE ACCORDÉES EN ÉCHANGE DES SERVICES RENDUS AU COURS DE L'EXERCICE, CALCULÉ AU PRORATA DES ANNÉES DE SERVICE ; ET
- L'AMORTISSEMENT, SUR LA DURÉE MOYENNE ESTIMATIVE DU RESTE DE LA CARRIÈRE ACTIVE DES EMPLOYÉS, SELON LA MÉTHODE DE L'ANNUITÉ, A) DES REDRESSEMENTS DÉCOULANT DE MODIFICATIONS AUX RÉGIMES ET AUX HYPOTHÈSES, B) DES GAINS OU PERTES ACTUARIELS ET C) DU DÉFICIT DES RÉGIMES DÉTERMINÉS AU MOMENT DE L'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE L'INSTITUT CANADIEN DES COMPTABLES AGRÉÉS.

L'ÉCART CUMULATIF ENTRE LES MONTANTS INSCRITS À TITRE DE CHARGE DE RETRAITE ET LES COTISATIONS VERSÉES À LA CAISSE DE RETRAITE EST REFLÉTÉ AU BILAN AU POSTE AUTRE ACTIF.

CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES :

LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES D'ACTIF ET DE PASSIF LIBELLÉS EN DEVISES ÉTRANGÈRES SONT CONVERTIS AU TAUX DE CHANGE EN VIGUEUR À LA DATE DU BILAN. LES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF AINSI QUE LES REVENUS ET LES DÉPENSES LIBELLÉS EN DEVISES ÉTRANGÈRES SONT CONVERTIS AU TAUX DE CHANGE EN VIGUEUR À LA DATE DES OPÉRATIONS. LES GAINS ET LES PERTES SONT INCLUS DANS LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE.

1- STOCKS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	**1989**	1988
PRODUITS EN COURS ET PRODUITS FINIS	**111 262 $**	107 211 $
MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	**66 216**	68 938
	177 478 $	176 149 $

2- PLACEMENTS DANS LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

LA COMPAGNIE A UNE PARTICIPATION DE 50% DANS SOREVCO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, QUI A POUR BUT D'EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE GALVANISATION. CELLE-CI EST ACTUELLEMENT DANS SA PHASE DE CONSTRUCTION. L'AUTRE SOCIÉTAIRE EST DOFASCO INC. DE PLUS, LA COMPAGNIE A UNE PARTICIPATION DE 40% DANS TUBES DELTA, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, QUI A POUR BUT D'EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE LAMINAGE À FORFAIT. L'AUTRE SOCIÉTAIRE EST ACIER NOVA LTÉE.

3- Immobilisations

(en milliers de dollars)	1989		1988	
	Coût	Coût non amorti	Coût	Coût non amorti
Terrains	6 252 $	6 252 $	6 252 $	6 252 $
Aménagement des terrains	9 585	3 379	9 376	3 508
Bâtiments	102 979	35 463	100 878	37 970
Matériel et outillage	396 992	157 594	378 583	156 683
Matériel roulant	5 333	1 827	6 102	2 214
Mobilier et agencements	12 001	5 198	9 875	4 624
Autres	11 681	2 174	10 877	2 127
Constructions en cours	23 734	23 734	16 684	16 684
	568 557	235 621	538 627	230 062
Matériel et outillage loués en vertu de contrats de location-acquisition	38 611	31 597	37 138	32 805
	607 168 $	267 218 $	575 765 $	262 867 $

4- Découvert et emprunts bancaires

Les comptes clients et les stocks sont affectés à la garantie du découvert et des emprunts bancaires.

5- Régime de participation aux bénéfices

Un régime de participation aux bénéfices a été mis en place pour la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1990. Au cours d'une année civile, si le bénéfice de Sidbec-Dosco Inc. établi selon les dispositions du régime est de 12 500 000 $, un montant forfaitaire pouvant atteindre 500 $ est versé à tout employé qui aura travaillé le nombre d'heures prescrites. Si le bénéfice s'élève à plus de 12 500 000 $, le montant de la prime de participation aux bénéfices est augmenté d'un autre montant forfaitaire calculé comme suit : le montant du bénéfice excédant 12 500 000 $ est multiplié par 0,06 ; le résultat obtenu est divisé par la masse salariale payée au cours de l'année et multiplié par le salaire gagné par chaque employé au cours de cette même année.

6- Dette à long terme

(en milliers de dollars)	1989	1988
Obligations relatives aux biens loués en vertu de contrats de location-acquisition, remboursables par versements mensuels, échéant en l'an 2000 et garanties par une charge spécifique de premier rang de 15 000 000 $ sur l'usine de Longueuil et de 4 000 000 $ sur le four poussant du laminoir à chaud de Contrecoeur	**30 568 $**	32 325 $
Versements exigibles à court terme	**1 793**	1 637
	28 775 $	30 688 $

Les loyers minimaux payables en vertu de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
1990	**4 395 $**
1991	**4 395**
1992	**4 395**
1993	**4 395**
1994	**4 395**
1995 à 2000	**24 121**
Total des loyers minimaux futurs	**46 096**
Intérêts, au taux implicite de 8,74 %, et taxes incluses dans les loyers minimaux futurs	**15 528**
	30 568 $

La dépense d'intérêt est de 2 733 000 $ (2 112 000 $ en 1988).

7- Emprunts à la compagnie mère

(en milliers de dollars)	1989	1988
Emprunts au taux préférentiel, sans modalités de remboursement	– $	627 $
Emprunts comprenant les tranches suivantes :		
9¼ %, échéant le 15 décembre 1990	7 250	7 500
8¾ %, échéant le 15 juin 1991	7 500	7 750
9 %, échéant le 1er septembre 1991	7 500	7 750
10¾ %, échéant le 1er octobre 1989	–	5 000
10¼ %, échéant le 15 mai 1995	22 000	24 000
10¾ %, échéant le 16 février 1996	26 500	28 000
	70 750	80 627
Versements exigibles à court terme	9 250	9 250
	61 500 $	71 377 $

Les versements sur les emprunts à la compagnie mère au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
1990	9 250 $
1991	14 500
1992	9 000
1993	9 000
1994	9 000

La dépense d'intérêt est de 7 497 000 $ (16 809 000 $ en 1988).

8- Capital-actions

Autorisé :

Actions de catégorie A, série I, dont le nombre est limité à 246 514 053 actions, sans valeur nominale, non votantes, prioritaires et rachetables, au gré de la compagnie ou du détenteur, pour une somme n'excédant pas le montant du capital versé, et convertibles en actions de catégorie B

Actions de catégorie A, série II, dont le nombre est limité à 82 000 000 d'actions, sans valeur nominale, non votantes, prioritaires et rachetables, au gré de la compagnie ou du détenteur, pour une somme n'excédant pas le montant du capital versé, et convertibles en actions de catégorie B

Actions de catégorie B en nombre illimité, sans valeur nominale, votantes et participantes

(en milliers de dollars)	1989	1988
Émis et payé :		
246 514 053 actions de catégorie A, série I	150 527 $	150 527 $
81 559 630 actions de catégorie A, série II	81 560	81 560
2 960 089 actions de catégorie B	1 000	1 000
	233 087 $	233 087 $

9- Virement du surplus d'apport au déficit

À la suite de résolutions des administrateurs, le déficit a été réduit de 205 726 000 $ en 1987 et de 95 987 000 $ en 1988 par le virement du surplus d'apport.

10- Impôts sur le revenu

La compagnie est exonérée de l'impôt sur le revenu au fédéral et au Québec. Cependant, la compagnie est assujettie à l'impôt sur le revenu en Ontario.

L'écart entre l'amortissement comptable et l'allocation du coût en capital s'élève à 358 000 000 $ (404 000 000 $ en 1988) pour lequel la compagnie n'a pas comptabilisé les impôts sur le revenu reportés débiteurs.

Au cours de l'exercice, la compagnie a récupéré ses impôts sur le revenu reportés pour un montant de 1 441 000 $ vu la matérialisation de l'avantage fiscal découlant d'écarts temporaires non comptabilisés antérieurement.

En 1988, les impôts sur le revenu exigibles au montant de 1 663 000 $ ont été recouvrés à la suite de l'application des pertes des exercices antérieurs.

11- Régimes de retraite

Une évaluation actuarielle a été effectuée afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite constituées. Au 31 décembre 1989, les régimes de retraite affichaient un déficit établi comme suit :

(en milliers de dollars)	**1989**	1988
Actif des caisses de retraite	**107 938 $**	102 288 $
Valeur actualisée des prestations de retraite constituées	**(139 848)**	(133 773)
Déficit	**31 910 $**	31 485 $

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989, la charge de retraite s'élève à 7 181 900 $ (6 680 500 $ en 1988).

12- Opérations conclues avec des apparentés

En plus des transactions divulguées séparément dans les états financiers, la compagnie a conclu les opérations suivantes :

(en milliers de dollars)	**1989**	1988
Achats de produits d'une société en commandite	**950 $**	1 212 $

De plus, au 31 décembre 1989, les comptes fournisseurs et frais courus comprennent une somme de 43 450 $ (110 000 $ en 1988) payable à une société en commandite.

SOMMAIRE STATISTIQUE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	1989	1988	1987	1986	1985
ÉTAT DES RÉSULTATS					
VENTES NETTES	**651 959 $**	646 419 $	569 529 $	519 629 $	494 781 $
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES (AVANT POSTES SUIVANTS)	**550 513**	530 787	492 979	445 441	433 663
FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION	**17 412**	15 579	14 384	13 681	19 141
INTÉRÊTS	**16 008**	25 891	27 118	29 220	30 061
AMORTISSEMENT	**28 194**	28 202	26 355	24 749	26 921
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES	**2 800**	3 700	–	–	–
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES	**36 947**	42 641	8 906	6 538	(15 005)
GAINS (PERTES) EXTRAORDINAIRES	**–**	–	–	–	(36 661)
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	**36 947**	42 641	8 906	6 538	(51 666)
(EN MILLIERS DE DOLLARS)					
AUTRES DONNÉES FINANCIÈRES					
ACTIF À COURT TERME	**244 001 $**	244 527 $	220 547 $	– $	– $
PASSIF À COURT TERME	**112 017**	131 834	157 732	–	–
IMMOBILISATIONS BRUTES	**607 168**	575 765	554 736	531 995	509 809
IMMOBILISATIONS NETTES	**267 218**	262 867	266 668	269 133	262 392
AUTRES ACTIFS	**6 050**	4 700	4 752	–	–
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	**33 179**	24 916	24 188	31 542	18 215
(EN MILLIERS DE TONNES COURTES)					
AUTRES DONNÉES					
LIVRAISONS ET PRODUCTION					
LIVRAISONS DE PRODUITS FINIS, BRAMES ET BILLETTES	**1 365 t**	1 340 t	1 250 t	1 170 t	1 140 t
PRODUCTION D'ACIER PRIMAIRE	**1 505 t**	1 515 t	1 250 t	1 200 t	1 220 t
NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS	**3 350**	3 330	3 200	3 130	3 260

NOTES COMPLÉMENTAIRES

À LA SUITE DE LA RESTRUCTURATION EFFECTUÉE À LA FIN DE 1987, LAQUELLE VISAIT À REGROUPER AU SEIN DE SIDBEC-DOSCO L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES, CERTAINES INFORMATIONS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE 1987 NE PEUVENT ÊTRE COMPARÉES NI À CELLES DE L'EXERCICE 1988 NI À CELLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS À 1987. AUX FINS DE COMPARAISON, CES INFORMATIONS FINANCIÈRES ONT DONC ÉTÉ RETRAITÉES ET COMPLÉTÉES.

PAR AILLEURS, POUR CERTAINS POSTES DU BILAN, AUCUNE COMPARAISON NE PEUT ÊTRE EFFECTUÉE ENTRE SIDBEC-DOSCO ET LE SECTEUR MANUFACTURIER. EN CONSÉQUENCE, LES DONNÉES ANTÉRIEURES À 1987 NE SONT PAS PRÉSENTÉES.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert Després, o.c. ▲ ■
Président,
Placements DRM Inc.

Paul E. Dion ♦
Avocat

Michel Goulet ▲
Vice-président,
Ventes et Marketing,
Imprimerie Canadienne
Gazette

Guy Laflamme ■
Président,
Les Industries de la
Rive Sud Ltée

Pierre Laurin ▲ ●
Vice-président du conseil,
Merrill Lynch Canada Inc.
Président du Conseil
d'administration,
Sidbec-Dosco Inc.

John LeBoutillier ▲ ■ ● ♦
Président et chef
de la direction,
Sidbec-Dosco Inc.

Suzanne Leclair ■
Présidente,
Les Fourgons Transit Inc.

Marcel D. Legault ♦
Directeur général,
Legault, Mercier,
St-Germain, Pigeon
et Associés

Raymond R. Pinard ▲ ●
Vice-président directeur,
Domtar Inc.

Michel Plessis-Bélair ▲ ■
Premier vice-président,
Finances et Administration,
Power Corporation
du Canada

Gilles Richard ♦
Président,
Richard & Cie Ltée

Armand Turpin ♦
Président-directeur général,
Verval Ltée

Michel Vennat ■
Vice-président du conseil
d'administration,
United Westburne Inc.

▲ Membre du comité exécutif et de planification
■ Membre du comité de vérification
● Membre du comité de la rémunération
♦ Membre du comité des régimes de retraite

DIRECTION

Pierre Laurin
Président du Conseil
d'administration

John LeBoutillier
Président et chef
de la direction

Pierre Lacroix
Vice-président, secrétaire
et conseiller juridique

Georges H. Laferrière
Vice-président,
Matières premières

Paul E. Landry
Vice-président, Finances et
Administration, et trésorier

J.P. Richard Leblanc
Vice-président, Production

Jacques Lefebvre
Vice-président, Ingénierie

J.-Pierre Picard
Vice-président,
Marketing et Ventes

Jean-Paul Schaack
Vice-président,
Planification

Serge Wagner
Vice-président,
Ressources humaines

Diane Chalifour
Secrétaire adjointe

INSTALLATIONS

Complexe de Contrecoeur

Équipements:
- usine de réduction comprenant deux modules dont un en exploitation
- trois fours électriques à arc
- un four poche
- deux machines de coulée continue à billettes
- une machine de coulée continue à brames
- un laminoir à chaud et un laminoir à froid
- un laminoir à fil machine et barres

Capacité:
- 1 300 000 tonnes de préréduit
- 1 300 000 tonnes d'acier primaire
- 950 000 tonnes de produits finis

Complexe de Montréal

Équipements:
- un four électrique à arc
- une machine de coulée continue à billettes
- un laminoir à fers marchands
- tréfilerie
- tuberie

Capacité:
- 225 000 tonnes d'acier primaire
- 250 000 tonnes de produits finis

Usine de Longueuil

Équipement:
- un laminoir à fers marchands

Capacité:
- 320 000 tonnes de produits finis

Usine d'Etobicoke

Équipements:
- tréfilerie
- clouterie

Capacité:
- 65 000 tonnes de produits finis

PRODUITS

Tôles et tubes:
- tôles laminées à chaud ou décapées
- tôles laminées à froid
- feuillard pour tubes
- tubes soudés en continu et tubes soudés par résistance électrique

Barres et profilés:
- barres: plats, ronds, carrés et barres de qualité spéciale
- profilés: profilés en U, cornières et autres
- barres d'armature

Fil machine et produits dérivés:
- fil machine
- fil: gros et fin, clair, galvanisé ou recuit, en acier doux et dur
- clous

Demi-produits:
- billettes
- brames

Autre:
- préréduit

FILIALES

Sidbec-Feruni Inc. (100 %)
Sidbec International Inc. (100 %)

PLACEMENTS

Tubes Delta, société en commandite (40 %)
Sorevco, société en commandite (50 %)

SIÈGE SOCIAL

300, rue Léo-Pariseau
Montréal (Québec)